

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) - Au sein du gouvernement fédéral, le MAECI a pour mandat de stimuler le commerce international. La Direction de l'Asie du Sud (PSA) de ce ministère est le principal point de contact pour obtenir des indices (information commerciale et renseignements sur le marché) sur le commerce avec l'Inde. Elle administre et coordonne le programme d'expansion du commerce et de l'investissement offert par l'intermédiaire des missions à New Delhi et à Bombay. Les directions de promotion du commerce international du MAECI offrent des renseignements sectoriels et administrent l'ensemble des fonds de promotion du commerce, y compris le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME). Il y a dans chaque province des Centres de commerce international qui fournissent des renseignements sur les programmes et services. De plus, le MAECI dispose de douze agents, dont le haut-commissaire, à New Delhi et au consulat de Bombay. Ces agents mettent en oeuvre le programme de promotion du commerce et des investissements en Inde et fournissent à l'industrie canadienne de l'information commerciale et des renseignements sur les marchés.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) - Le mandat de l'ACDI est d'appuyer le développement durable afin de réduire la pauvreté et de contribuer à l'instauration d'un monde plus sûr, plus équitable et plus prospère. La Direction de la coopération industrielle (CIDA INC) et le programme bilatéral de la Direction de l'Asie financent des activités qui visent cet objectif. Le secteur privé canadien participe à l'exécution de ces programmes par le truchement de coentreprises et par l'approvisionnement direct de l'Inde en produits et services canadiens. CIDA INC encourage les sociétés canadiennes à établir des liens à long terme avec l'Inde et à élaborer, avec des partenaires et des clients indiens, des projets commercialement viables ayant davantage de répercussions sur le développement. En Inde, le cadre d'action de l'ACDI comporte des programmes de développement dans les trois domaines suivants : l'environnement, la réforme économique et sociale, et l'expansion du secteur privé de l'Inde. Le programme bilatéral a pour but de promouvoir l'échange mutuellement avantageux d'écotechnologies dans le secteur de la gestion de l'eau et des ressources. Ce programme s'intéresse également au rôle que peuvent jouer le gouvernement et les institutions dans l'adoption d'orientations favorables à l'expansion du secteur privé, à la coopération industrielle et à la croissance économique durable et équitable.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) - La SEE a joué un rôle actif dans l'aide fournie aux exportateurs canadiens en Inde. En 1993, elle a renforcé sa position en Inde et est maintenant prête à y envisager d'autres activités. (Pour plus de détails, voir la section VIII, L'environnement financier.)

Environnement Canada - De manière générale, l'expertise d'Environnement Canada dans certains secteurs de l'environnement a aidé différents ministères et organismes fédéraux à faire progresser le développement durable. Ses rapports directs avec l'Inde se sont bornés à des échanges d'information. Récemment,